

Et un squatter délogé par 2 anciens légionnaires, un !

écrit par Christine Tassin | 28 octobre 2023





Les gens ont compris. Face à la loi, les justes, les propriétaires, les locataires légaux ont toujours tort. Il suffit que n'importe quel délinquant s'installe chez vous pour que... ce soit chez lui. Et vous avez même l'obligation de lui laisser eau, gaz et électricité et de payer ses factures.

<https://resistancerepublicaine.com/2023/07/29/squatteurs-une-nouvelle-loi-tres-largement-inutile-censuree-pour-lessentiel-par-le-conseil-constitutionnel/>

Face à une telle injustice, une telle aberration, devant l'inertie des politiques qui continuent d'écouter les associations comme le DAL, au lieu d'abroger les lois

protégeant les malhonnêtes aux dépens des justes, on va revenir à la loi du plus fort.

Et nous allons rêver de voir des Clint Eastwood débarquer chez les squatteurs avec son flingue ou une astuce quelconque pour virer ces derniers et récupérer nos biens.

L'histoire ci-dessous fait partie du cycle « les caves se rebiffent »... et je crois que les Français, tout gentils qu'ils soient, tout bien élevés qu'ils soient commencent à voir rouge. Ça pourrait barder...

Si tous les Français voulaient se donner la main, faire des rondes, surveiller les OQTF et autres migrants à la recherche d'un lieu à squatter, d'une femme à violer, d'un vieil homme à dépouiller... la face de la France pourrait changer. Parce que, après tout, il doit bien y avoir quelques milliers d'anciens légionnaires, d'anciens soldats, d'anciens gendarmes et policiers capables de mettre la main à la pâte, non ?

Toulouse: un propriétaire appelle deux anciens légionnaires pour déloger le squatteur de son immeuble

Par [Emmanuelle Bourdy](#)

26 octobre 2023 12:48 Mis à jour: 26 octobre 2023 12:48

Le propriétaire d'un immeuble à [Toulouse](#) (Haute-Garonne), a réussi à récupérer son bien, pourtant squatté par un individu. Pour cela il a fait appel à deux anciens légionnaires.

Paul Pobeda, patron d'une société spécialisée dans le biomédical, ne voulait surtout pas que la « situation s'enkyste », alors il a pris les devants. Après le passage de ce [squatteur](#), il récupère toutefois son appartement – situé allée de Brienne à Toulouse – dans un piteux état. Il devra

faire d'importants travaux de rénovation.

« On a repris possession des lieux sans violence ! »

Ainsi que le rapporte [La Dépêche](#), un squatteur avait « annexé » tout l'immeuble de Paul Pobeda, dont les bureaux sont au rez-de-chaussée. Lorsque ce samedi 21 octobre, l'octogénaire a constaté que la porte d'entrée de son immeuble était barricadée depuis l'intérieur, il a tenté de l'ouvrir, en vain. Le squatteur lui a alors crié : « Ici maintenant c'est chez moi. »

Le propriétaire a décidé d'alerter la police sans tarder mais les agents lui ont signifié qu'ils ne pouvaient rien faire, hormis constater l'occupation illégale du lieu. « Afin d'éviter que la situation ne s'enkyte, j'ai appelé en renfort deux amis, anciens légionnaires », raconte-t-il à nos confrères. Et c'est ainsi que dès le lendemain, tous trois sont arrivés sur place. « Quand il nous a entendus arriver, il s'est enfui. On a dégoncé les portes de l'appartement afin d'éviter qu'il ne tente de s'enfermer à l'intérieur », poursuit l'octogénaire qui souligne avoir « repris possession des lieux sans violence ».

Ils « mettaient un souk pas possible dans l'immeuble »

Cet intrus s'était « acoquiné » avec l'un des locataires de Paul Pobeda quelques mois plus tôt et la situation s'était rapidement détériorée. Trois ou quatre amis de cet homme s'étaient par la suite joint à eux, menant une vie infernale aux autres locataires. Ces individus « mettaient un souk pas possible dans l'immeuble » et « les autres locataires ne pouvaient pas dormir avant quatre heures du matin », souligne l'octogénaire, mentionnant qu'il y avait « des va-et-vient ininterrompus dans les escaliers ». « Je me demande s'il ne se livrait pas à un trafic », suppose le propriétaire.

Il y a de cela quelques mois, le locataire officiel de Paul Pobeda lui a annoncé à son départ en proposant que le

squatteur reprenne le bail. Mais le propriétaire a catégoriquement refusé et a même fait venir un huissier le jour de l'état des lieux.

« Toute cette histoire m'a tourneboulé »

Cependant, lorsque le locataire a quitté les lieux, le squatteur, lui, est resté dans l'appartement et les choses se sont très vite dégradées. L'homme a menacé le propriétaire de faire « sauter la porte » de son bureau et a proféré des menaces de mort à son encontre. Il a d'ailleurs les preuves de ces propos, grâce aux images des caméras de surveillance positionnées dans les communs. Il prévoit de les remettre aux forces de l'ordre.

L'octogénaire, qui n'hésitait pas à « prendre des locataires en difficulté » ayant lui-même connu la précarité dans sa jeunesse, ne souhaite désormais plus faire de « social » après cette expérience malheureuse. De plus, il compte porter plainte pour dégradation et violation de domicile et menace de mort.

« Toute cette histoire m'a tourneboulé », confie-t-il, précisant vouloir « faire appel à une agence pour gérer l'immeuble » car « c'est devenu trop difficile à supporter ».

Mais avant de pouvoir louer de nouveau son appartement, il devra faire des réparations car celui-ci a été saccagé. Il estime qu'entre le nettoyage (des tags notamment) et les travaux, « il y en a bien pour 10.000€ ».

« Mais c'est un moindre mal, si je n'avais pas agi, j'étais parti pour deux ans de procédure pour récupérer mon bien », conclut-il.

<https://www.epochtimes.fr/toulouse-un-propretaire-appelle-deux-anciens-legionnaires-pour-deloger-le-squatteur-de-son->

[immeuble-2455395.html?utm_medium=email&utm_campaign=daily&utm_source=dailymail](https://www.immeuble-2455395.html?utm_medium=email&utm_campaign=daily&utm_source=dailymail)